

**CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE L'AGGLOMERATION GRENOBLOISE**

**Témoignages et recommandations en direction des membres du futur  
Conseil de développement Métropolitain**

*Madame, Monsieur,*

*Des membres du Conseil de développement, réunis pour leur dernière plénière le 3 novembre 2015, ont souhaité témoigner de leur expérience, transmettre à celles et ceux qui prendront la relève, quelques réflexions.*

*Elles ont pour objectifs d'aider "les nouveaux" à se mettre plus rapidement dans le bain, à éviter quelques écueils.*

*Au cours de son mandat, chacun a eu à cœur de faire de ce Conseil un lieu riche de dialogue, de débat, de construction d'avis et de propositions et a profité pleinement des échanges enrichissants entre des personnes d'origines, de formations, d'expériences différentes et nous sommes certains qu'il en sera de même pour vous.*

*Que le travail produit soit repris et utilisé au profit du territoire métropolitain, c'est ce qu'il faut souhaiter au prochain Conseil de développement.*

*Citoyennement,*

*Marie-Christine Simiand et Henri Biron*

*Vice-Présidents du Conseil de développement – précédent mandat*



**AUBREE Bernadette**

**Membre du C2D, au titre de Personne qualifiée depuis 2010**

**Implication dans l'instance (participation au Bureau, commissions et/ou groupes de travail, ...) :**

- **Commission Cultures Solidarité et Démocratie et Commission Innovation Emploi sur certaines thématiques**
- **Membre du Bureau depuis 2013 (ou 2012 je ne sais plus)**
- **Participation aux groupes de travail Risques, Numérique, Tiers-Lieux**
- **Co-pilote du groupe de travail Genre et engagement démocratique**
- **Participation aux Rencontres Métropolitaines et à la Rencontre Régionale**
- **Participation à la Rencontre Nationale 2013 à Nantes**
- **Participation à l'évaluation et aux propositions de renouvellement du C2D**
- ...

*« Le Conseil de développement est un lieu où l'on peut :*

- *Se former à la complexité de la vie locale*
- *Avoir accès à des informations multiples*
- *Rencontrer des personnes très diverses (mais toutes impliquées dans l'action) et travailler ensemble sur des sujets très variés*
- *Apporter son expérience, ses compétences, ses interrogations*
- *Proposer des thèmes de travail et y réunir des personnes extérieures au Conseil (experts, témoins...)*

*Je suis convaincue que l'instance est ce qu'en font les participant-e-s. Pour cela il est important que chacun-e ose parler de ce qu'il-elle représente et apporte ses interrogation/propositions. L'intérêt est de confronter des expériences, des idées et des propositions pour avancer.*

*Il est évident que la diversité (quoi qu'on en dise et même si elle n'est pas parfaite) des origines professionnelles, associatives et personnelles et des engagements engendre des positionnements fondés sur un certain compromis (à ne pas confondre avec compromission ou arrangements). Mais le compromis est la base du vivre ensemble en démocratie.*

*Pour moi les années passées avec le Conseil ont été un temps d'enrichissement, de rencontres, de poursuite d'apprentissage. »*



## **GRAND Dominique**

**Membre du C2D, au titre de CEA depuis : 2008**

**Implication dans l'instance (participation au Bureau, commissions et/ou groupes de travail, ...) :**

- Membre du bureau**
- Animateur de la Commission Innovation Emploi**

*« Au renouvellement du C2D fin 2007, le CEA-Grenoble a été convié à participer au collège des établissements publics et son directeur, Jean Therme, m'a mandaté pour le représenter. Avant l'entrée en fonction au 1er janvier 2008, Jean-Jacques Payan, Président du C2D m'a contacté pour me proposer de diriger la commission innovation emploi (CIE). Au démarrage de la CIE, il lui confiait une auto-saisine sur le véhicule électrique pilotée par Gérald Dulac.*

*Jean-Jacques Payan s'est personnellement investi dans la réussite de ce projet, utilisant ses connaissances pour tisser les relations entre la recherche publique, industriels et les collectivités territoriales en vue d'arriver à des réalisations de mobilité électrique. Ceci a abouti à des réalisations en ville et sur la Presqu'île, fruits du travail de divers groupes de travail associant les partenaires. En marge de ce travail des acteurs, le C2D a joué un rôle d'information et d'échange avec la société civile organisée, par l'information en séance plénière et le texte produit par le C2D sur ce projet.*

*Ce premier projet a donné une impulsion au travail de la CIE qui s'est déployé ensuite dans d'autres saisines et auto-saisines sur l'économie numérique avec Claudine Chassagne, le plan climat et la qualité de l'air. Les apports des membres de la commission, représentants de l'université, du monde économique ou personnalités qualifiées ont été riches sur tous les sujets abordés.*

*Très intéressants, ont été les apports des étudiants de l'IGA amenés par Claudine Chassagne ou ceux de l'IEP amenés par moi. Stages ou projets menés avec eux ces étudiants ont été une belle occasion d'ouverture réciproque et un apport au C2D de leur inventivité et de leurs attentes. C'est certainement, un des axes de travail à retenir pour le C2D futur car il participe au lien entre l'université et son territoire et apporte un regard de jeunes adultes à ses réflexions. Il faudrait continuer à associer au C2D des enseignants universitaires qui y trouvent des sujets pour des « travaux pratiques » de leurs étudiants. C'est gagnant-gagnant et motivant pour tous.*

*L'accompagnement par Nadia, qui accompagnait la CIE et facilitait le travail avec les étudiants, a été un grand atout dans la préparation et la synthèse des travaux.*

*On a pu regretter que la CIE soit plutôt restée du côté innovation et n'ait pas ouvert plus largement une réflexion sur l'emploi et l'économie. C'est vrai que la tentative pour initier cette réflexion n'a pas débouché, faute d'avoir trouvé un volontaire pour porter le projet, et que c'est sûrement un des chantiers pour le futur.*

*La participation aux travaux du bureau sous la présidence de Jean-Jacques Payan puis de Catherine Pouyet a permis de rencontrer des personnalités intéressantes, elle et lui en premier, et de croiser les expériences.*

*Une est née de la rencontre avec Henri Biron. Porteur du projet sur les risques (naturels et industriels), il m'avait demandé d'aider à une information sur les nanotechnologies et les ondes électromagnétiques. Je m'étais chargé du premier sujet que je connais bien et j'avais recommandé une spécialiste du deuxième, Anne Perrin. Les deux auditions ont été l'occasion d'échanges avec des personnes vigilantes sur ces sujets dans un esprit de respect et d'écoute. Cette méthode qui avait été voulue par Henri Biron, permet de progresser dans la compréhension mutuelle. Elle est bien plus positive que les postures et effets de manche que j'avais connus dès 2006 dans différents débats organisés ou manipulés par des partisans de causes qui n'ont souvent qu'un lointain rapport avec les sujets scientifiques auxquels ils s'en prennent. A la suite, Henri et moi avons démarré un échange entre la FRAPNA et le CEA dans le cadre de l'aménagement du projet Giant. Ceci avait permis d'aller au-delà d'un certain nombre de préjugés et d'entamer un travail en commun autour de projets concrets.*

*Par ailleurs, il y a eu le travail réalisé sur l'avenir du site universitaire, conduit par Lise Dumazy, Jean Vanoye et Michel Susillon. Ce chantier a connu des hauts et des bas mais a débouché grâce à la persévérance de tous et en particulier de la présidente Catherine Pouyet qui a su « maintenir la pression » pour qu'il aboutisse. Alain Nemoz y a toujours apporté une incitation à s'élever au niveau de la vocation européenne et internationale du site de Grenoble, transcendant ainsi les conflits d'intérêts qui peuvent diviser les acteurs locaux et aidant à un rapprochement à la hauteur de l'enjeu.*

*Enfin, je voudrais saluer les grandes qualités de Nadia, d'Emilie (sans oublier celles et ceux, comme Quentin, qui ont fait leur intérim pendant leurs congés de maternité). Elles ont permis de tisser les liens entre les travaux du C2D et les services. Grâce à elles, les idées et les efforts des bénévoles qui composent le C2D et son bureau, ont pu être synthétisés en une expression transmissible aux services et aux élus.*

Jacques TOLEDANO

Membre du C2D, au titre d'Invité du Conseil de développement depuis : 2008

Implication dans l'instance (participation au Bureau, commissions et/ou groupes de travail, ...) :

- **Présence aux plénières et groupes de travail**

*« Cette instance voulue par les autorités politiques du pays afin de renforcer localement :*

*- d'une part la Démocratie autour de quelques représentants de la société civile locale ;*

*- d'autre part des connaissances plus objectives du Développement Durable, qui ne doivent plus se contenter du développement classique autour d'un seul indicateur (inévitablement trompeur), mais de la mise en place à des échelles adaptées du territoire d'indicateurs plurifactoriels capables de refléter objectivement la qualité de ce territoire, qui ne soit pas nuisible tant plus la génération actuelles, que pour les générations futures.*

*Cela ne pouvait s'élaborer qu' à partir d'un bon diagnostic de ce territoire, et d'un plan de mandat, représentant le projet et les objectifs des élus. Les membres du CDD devant contribuer par leurs apports, contradictoires et argumentés, améliorer ce projet et participer aux différentes évaluations périodiques (effectuées par des instances indépendantes, universitaires de préférence).*

*Ces travaux devaient ouvrir les portes à des connaissances nouvelles, plus ouvertes sur les complexités actuelles du monde contemporain (plus interdépendant –GLOCALISATION- et nécessairement plus solidaire, tant entre territoires -de proximité- qu'entre générations).*

*Je regrette à signaler que les instances dites de société civile m'ont parues ici plus corporatistes/clientélistes (par ailleurs sans vraiment une réelle mobilisation tant de la de la population que des représentants des différents collèges), et que les différents travaux n'ont été que «conventionnels », sans apport nouveau par rapport au « monde qui vient », et qui continue de s'imposer à nous sans pouvoir réellement le circonscrire. »*



**Michel BELAKHOVSKY**

**Membre du C2D, au titre du Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle de Grenoble, depuis : 2001**

**Implication dans l'instance (participation au Bureau, commissions et/ou groupes de travail, ...) :**

- **Plénières, groupe de travail Evaluation du C2D, Cultures Solidarités et Démocratie**

*« Pour moi, le C2D devrait surtout travailler de la façon qui suit :*

### **1/ Traduction d'une saisine Métro par le Service**

*Il s'agit d'explicitier la saisine en moins d'une page :*

- *le pourquoi*
- *le contexte*

*La réponse qu'attend la Métro précisément du C2D ; si possible sous forme d'un choix entre 2-3 options.*

### **2/ Travail du C2D**

*Rassembler un petit groupe (5-10 personnes), compétent sur le sujet. Il s'agira de membres du C2D + d'extérieurs.*

### **3/ Présentation des travaux de plusieurs saisines**

*Réunion plénière des membres du C2D sur les conclusions de 5-6 saisines d'un coup (2 plénières par an maximum). Vote, refus ou renvoi de chaque saisine.*

### **4/ Traduction (au besoin) en termes techniques par le Service de la Métro, sous sa responsabilité.**

*Même processus pour une autosaisine, une fois proposée par quelques citoyens, membres ou pas du C2D.*

*Toujours utiliser un langage simple à toute étape (hors point 4). Éviter les phrases trop générales ou alambiquées, ainsi que la terminologie administrative (ex. parler de "conclusion" plutôt que de "délivrables" etc.). »*

**Alain LAURIOT**

**Membre du C2D, au titre de : Représentant de LAHGGLO suppléant puis titulaire depuis 2012**

**Implication dans l'instance (participation au Bureau, commissions et/ou groupes de travail, ...) :**

- **Plénières, groupe de travail**

*« Pour ce témoignage, je reprendrai une lettre transmise en avril 2014 à Catherine Pouyet, présidente du C2D. Cette lettre correspond à la perception globale de LAHGGLO et répond à votre souhait de rappeler les points de vigilance à conserver à l'esprit.*

*Dans cette lettre et dans le cadre des réflexions du Conseil de Développement sur son renouvellement, nous félicitons Catherine pour la grande qualité du travail engagé et approuvons en particulier le souci d'une meilleure représentation de la société, ainsi que la demande d'un retour argumenté des élus et services sur les travaux du Conseil.*

*Nous soulignons que le Conseil de Développement est prévu pour être au service du territoire, et plus précisément des élus communautaires. Il doit donc avant tout se donner pour ambition d'obtenir un dialogue efficace avec les élus communautaires.*

*C'est dans ce sens que nous rappelions ce qui nous semble être les missions prioritaires du Conseil de Développement :*

*Contribuer à la construction et à la vie d'un projet de territoire sur la base d'un développement durable et en particulier à l'élaboration du projet d'agglomération et du schéma de secteur.*

*Se tenir informé de leur mise en œuvre, se référer régulièrement à ces documents pour s'assurer de leur respect.*

*Faire grandir la culture intercommunale au sein des communes (conscience de l'existence d'un intérêt communautaire, développement du sentiment d'appartenance, inciter au travail en commun des élus et services par thématique).*

*Mettre en évidence les inégalités sociales et géographiques de ce territoire en s'intéressant de plus près aux services publics.*

*Et à très court terme, définir un fil conducteur lisible de son action. »*





**Alain NEMOZ, Professeur Emérite, Université Joseph Fourier**

**Membre du C2D, au titre de : Représentant de Grenoble Université Club-GUC, puis Personne Qualifiée, depuis 2008**

**Implication dans l'instance (participation au Bureau, commissions et/ou groupes de travail, ...) :**

- **Commission Innovation et Emploi**
- **Groupe de travail Université, etc.**

*« J'interviens en tant qu'universitaire, ayant participé à ce Conseil de Développement-C2D depuis 2008. Il fut présidé au début par mon collègue Jean-Jacques Payan, ancien Président de l'Université Joseph Fourier.*

*J'ai beaucoup apprécié, dans cette assemblée, la variété des personnalités et leurs compétences, la qualité des contacts, ainsi que la liberté d'expression.*

*J'ai aussi participé avec beaucoup d'intérêts aux travaux de la Commission Innovation-Emploi pilotée par Dominique Grand, ainsi qu'à ceux sur l'Université. Ce Groupe sur l'Université dans la cadre d'une auto-saisine du C2D, avec Jean Vanoye, Michel Susillon et piloté par Lise Dumasy, Présidente de l'Université Stendhal, a produit un document sérieux et consistant.*

*Toutefois, l'Université et la recherche avec leurs relations industrielles et économiques peuvent mieux faire au sein du Conseil de développement, tant par leur présence que par leur contribution à des travaux concrets.*

*Il se trouve que quasiment dans le même temps, en cette année 2015, la Métro et l'Université, dans un processus fusionnel, se reconfigurent, d'une part en nouvelle Métropole et d'autre part en l'Université-Grenoble-Alpes-UGA. Il y a, donc, là une opportunité et des convergences à saisir pour renforcer les rapports entre ces deux institutions et inscrire une nouvelle dynamique.*

*En particulier, en ayant conscience que Grenoble, la nouvelle Métropole, est spécifique au plan national par sa géographie, son économie, sa culture, son université, ses installations de recherche européennes, son potentiel d'innovation technologique reconnu, ses entreprises internationales.*

*Grenoble constitue incontestablement une métropole européenne et internationale des sciences et des technologies.*

*Ainsi, elle s'inscrit dans le réseau des grandes Métropoles européennes de reconnaissance internationale. Le nouveau Conseil de Développement pourrait alors, être le moteur, par ses travaux, pour inciter la nouvelle Métropole et l'Université-Grenoble-Alpes à construire, ensemble, une nouvelle politique internationale, avec une stratégie globale et cohérente, dans un monde qui devient, dans ce domaine, très concurrentiel, et ce au bénéfice de la formation des jeunes, de la culture, de l'industrie et de l'emploi, et du développement du site. »*

**Bernard BOURGEOIS**

**Membre du Conseil de développement de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan, au titre de représentant du collège Territoires Voisins, depuis 2010**

**Implication dans l'instance (participation au Bureau, commissions et/ou groupes de travail, ...) :**

**Dans aucune commission /et ou groupe de travail régulier du C2D ; mais plutôt dans trois programmes « extra-ordinaires », en liaison avec le Réseau des CD :**

**1) celui du SCOT,**

**2) des Rencontres Métropolitaines,**

**3) enfin l'ouvrage collectif piloté par le CD Alpes Sud Isère et Magali Talandier, intitulé « Vers quelles activités, vers quels emplois pour les territoires du Bassin Grenoblois ? Tour d'idées des Conseils de développement, Septembre 2014 ».**

**Nota : Les développements ci-dessous n'engagent que leur auteur, et donc notamment pas le nouveau CD de la CCPG.**

*« Deux «effets d'apprentissage» que l'on peut qualifier de «positifs» où «très positifs» ont résulté de ma participation d'une part à ces trois «événements» dans lesquels le C2D a joué un rôle majeur, et d'autre part aux réunions plénières de ce même C2D.*

*1/ Un premier effet « d'apprentissage » a influencé la conduite et l'animation de notre CD de la CCPG, du fait de l'expérience acquise par le C2D, même si les pratiques de ce CD ne sont évidemment pas directement transposables dans celui de la CCPG ; en effet notre communauté de communes vient d'être créée ; par ailleurs le territoire du Grésivaudan est marqué par une très forte hétérogénéité de ses différents bassins de vie entre montagne et vallée, rive droite et rive gauche de la vallée de l'Isère. Malgré l'existence de ces très fortes différences entre le territoire du Grésivaudan et celui de l'« ex » agglomération grenobloise, et les histoires particulières de nos CD respectifs, certains des progrès faits dans l'animation du CD de la CCPG sont incontestablement dus à notre apprentissage résultant de notre participation, avec Bertrand Christian, aux plénières du C2D.*

*2/ Un deuxième effet d'apprentissage concerne la progressive prise de conscience que :*

*1°) notre territoire du Grésivaudan était avec d'autres territoires contigus de l'agglomération grenobloise l'un des arrières pays ou hinterlands entourant le pôle central grenoblois, qui est devenu la métropole grenobloise,*

*2°) cette caractéristique pouvait sous certaines conditions induire des nouvelles relations d'échange avantageuses pour ces deux catégories de territoires. Ce qui peut apparaître comme enfoncer une porte ouverte est en fait loin d'être une réalité suffisamment établie, par exemple dans le système de transports/déplacements.*

*Les échanges développés notamment dans le cadre des Rencontres métropolitaines ont permis cette prise de conscience malgré une attitude méfiante qui s'est progressivement atténuée, de la part de certains élus et même de certains de nos collègues de notre propre CD. Cela a été rendu possible par une pédagogie respectueuse des particularités de chacun des territoires, et des personnalités de chacun des animateurs des CD de ces autres territoires périphériques. Il est patent que la personnalité et les choix d'animation des anciens dirigeants du C2D, en particulier ceux de notre amie regrettée Catherine Pouyet, celle de deux chargées de mission compétentes et motivées, et plus généralement de l'ancien bureau du C2D, sont des facteurs explicatifs de ces progrès.*

*Il nous paraît important de mettre en valeur ce deuxième effet d'apprentissage dans ce témoignage, parce qu'il a marqué du moins, pour une partie de la société civile organisée et pour certains élus une étape positive dans un passé récent. Cette étape positive concerne l'évolution de nos représentations des relations entre d'une part le Grésivaudan, autres territoires périphériques et d'autre part le pôle central grenoblois.*

*Mais il nous paraît aussi et surtout important de le mentionner pour le futur. Pourquoi ? Parce que nous sommes convaincus que ces progrès dans la reconnaissance réciproque de nos particularités territoriales est l'un des points de passage obligé pour améliorer à terme l'attractivité globale de la grande région urbaine grenobloise, et donc le développement de ses activités économiques, puis de ses emplois. Ce que Magali Talandier exprime bien avec les mots suivants : « La société de la connaissance demande à vivre dans un système territorial productivo-résidentiel équilibré, récréatif, ouvert et attractif. Le développement économique productif passe aussi par la gestion des aménités résidentielles, culturelles, par l'entretien d'un cadre de vie qui dépasse largement les limites de la communauté d'agglomération et qui appelle à plus d'inter-territorialité », en rajoutant que le développement technopolitain de l'agglomération centrale grenobloise pourrait être amélioré si cette dernière tournait moins le dos aux territoires périphériques.*

*La composition de la nouvelle assemblée du C2D, notamment dans le choix de certaines personnes dites qualifiées, certaines règles de son fonctionnement, la longueur excessive de la présence de certains militants bénévoles, la désignation du président de C2D par le président de l'Agglomération Grenobloise, la faiblesse des liens entre le C2D et les différentes parties du territoire de la nouvelle métropole grenobloise sont autant d'éléments probablement à revoir ou à re-définir dans le nouveau C2D, mais aussi dans d'autres Conseils de Développement. C'est d'ailleurs ce à quoi correspondent les propositions de modification contenues dans la nouvelle délibération du C2D métropolitain, qui vont donc dans le bon sens.*

*Cependant les processus émergents de rapprochement entre agglomération centrale et couronnes périphériques demandent autant une intelligence respectueuse des différentes identités territoriales, que du temps donc de la persévérance, dans ces orientations, ce que l'ancien C2D avait su impulser malgré des imperfections inévitables avec le soutien des élus sortants. La complexité et la fragilité de cette dynamique naissante appellent dans la nouvelle composition annoncée du C2D une grande prudence et discernement dans la désignation de ses nouveaux membres, qui devraient avoir d'une part le temps nécessaire, donc une durée de mandat suffisante, pour acquérir ces compétences, et d'autre part les moyens logistiques suffisants pour mettre en œuvre ces orientations.*

*Que l'on le veuille ou non, les modalités du renouvellement et de la consolidation de l'actuel C2D sont des enjeux qui dépassent les limites territoriales de l'actuelle métropole grenobloise. »*



Claude JACQUIER

Membre du C2D, au titre de collègue « Vie Associative et habitants », président de l'ODTI depuis : 2001, à l'origine du C2D.

**Implication dans l'instance (participation au Bureau, commissions et/ou groupes de travail, ...) :**

- Co-pilote du groupe de travail « Genre et engagement démocratique »
- Membres des groupes de travail Université et économie (pour les plus récentes)
- Rédacteur de nombreuses contributions écrites sous forme de chroniques et de textes plus consistants, dont le dernier, intitulé « Suggestions pour le projet de territoire métropolitain. Transition vers une région rurale soutenable » (42 p. 7 juillet 2015) qui n'a, malheureusement, fait l'objet d'aucun débat au sein du C2D....

*« Prenons garde à la démocratie participative téléguidée ainsi qu'à la bureaucratisation rampante de la vie quotidienne !*

*Alors que l'Etat et les collectivités territoriales deviennent de plus en plus impotents et inefficaces face aux mutations socio-économiques et environnementales de toute nature et alors qu'il faudrait simplifier pour stimuler les initiatives citoyennes, les appareils politico-administratifs étatiques, régionaux, départementaux, métropolitains et communaux, incapables de faire de vraies réformes, compliquent désormais à loisir une réalité qui l'était déjà trop. La balkanisation communale originelle de l'agglomération s'est amplifiée (extension du périmètre de La Métro et donc multiplication du nombre des communes) sans pour autant couvrir la région rurale de vallées et de montagnes, ce territoire adapté pour le développement et les mobilités. L'empilage et l'entrecroisement coûteux des niveaux bureaucratiques se sont aggravés avec une perte de lisibilité des compétences par les citoyens, les élus et les techniciens. La sectorisation et le cloisonnement de services en silos n'ont jamais été aussi poussés avec une prime donnée au corporatisme administratif. Qu'à cela ne tienne, pour « simplifier » tout cela, il est venu à l'idée de certains beaux stratèges, qui n'ont guère élaboré et ni mis en œuvre des projets novateurs jusqu'ici, de redoubler tout cela par des instances de « participation » supra et infra communales qui ajoutent des complications ridicules aux pesanteurs déjà existantes. Ils l'ont fait à la mode « bureaucratique » (quelles sont les pires procédures possibles en matière de représentation !) sans se rendre compte, qu'à défaut de projets porteurs d'une dynamique de vie dans cette région rurale, ces procédures, coûteuses en énergie, moulineront... du vide. De quels monstres vont accoucher ces illusions entretenues !*

*Deux exemples parmi d'autres pour illustrer ces dérives dangereuses.*

### **Le conseil de développement**

*La loi Voynet de 1998, toujours d'actualité, avait imaginé des conseils de développement durable (C2D) comme des lieux de débats où toutes les forces vives d'un territoire confronteraient leur vision du développement soutenable et surtout, élaboreraient des projets, particuliers ou communs, à soumettre aux instances politico-administratives. Le rôle de ces instances était alors de prendre en compte ces projets pour créer les conditions techniques, réglementaires et financières facilitant leur*

épanouissement. Comme nous avons été quelques-uns à le rappeler (voir en annexe la note jointe diffusée aux membres du C2D en janvier 2015), ce C2D ne devait pas devenir une de ces instances de «participation» inefficaces de plus, comme on les prise tant en France lorsque les choix courageux nous font peur. Alors que pendant des années la Métro était restée très en-deçà des principes initiaux de la loi Voynet, le modèle proposé par le nouveau conseil métropolitain s'assoit, lui, carrément dessus. Le C2D devient une banale assemblée consultative où les gens sont appelés à donner leur avis sur des projets élaborés par les élu-es et par les administrations ! Quelle régression ! Notons au passage qu'il a fallu près de deux ans au nouveau conseil métropolitain pour accoucher d'une telle proposition qui ne respecte, ni les principes de la loi, ni le bon sens si ce n'est celui, pour les élu-es et les bureaucrates, de ne pas abandonner une once de leurs pouvoirs ! Posons-nous à nouveau les bonnes questions suivantes. Qui est en capacité d'avoir des idées, de mettre en œuvre des projets et de créer ainsi de la valeur ajoutée dans cette région urbaine ? Inversement, qui est en capacité d'empêcher que de tels projets voient le jour ? Les réponses sont assez évidentes et là est bien le paradoxe qui mine aujourd'hui la démocratie. J'ajoute qu'au cours des deux mandats au C2D, en siégeant dans le collège associatif en tant que président de l'ODTI (Observatoire des discriminations et des territoires interculturels), jamais une seule fois il n'a été possible de faire en sorte que celui-ci déploie une réflexion sur l'ouverture de cette région urbaine sur le monde et notamment sur la place et le rôle des migrants qui ont été, et sont toujours les moteurs de sa dynamique. Il est vrai qu'aucune personne dite de «la diversité» ne siégeait au C2D au cours des deux mandats et que les programmes politiques ont été très silencieux ces dernières années et décennies sur ces atouts. Quelle cécité et quelle amnésie pour une ville qui se prétend internationale et qui doit aux migrants une grande partie de sa richesse !

### **Les conseils participatifs**

Qu'ils s'appellent conseils citoyens indépendants, tables de quartier ou conseils participatifs, il n'y a pas grand-chose de positif à en attendre. En effet, au lieu d'être pensés comme des outils d'élaboration de projets innovants par les gens qui habitent et travaillent dans cette région urbaine, gens auxquels un soutien technique compétent serait apporté, ces conseils participatifs ont été envisagés uniquement sous l'angle de leur fonctionnement procédural (pseudo tirages au sort, sélection sur désignation «volontaire», etc.). Il leur est même demandé, alors qu'ils n'ont aucune qualification pour le faire, de donner des appréciations sur des projets proposés par ceux qui ont vraiment le talent de les concevoir et de les mettre en œuvre. Aujourd'hui, qui est vraiment en capacité d'élaborer et de mettre en œuvre des projets un tant soit peu innovants, permettant de satisfaire aux souhaits des gens ou d'anticiper sur eux ? Peu de personnes à l'évidence et de moins en moins au sein d'administrations bureaucratisées et d'associations de plus en plus exsangues. En tout cas, sans doute, pas ces conseils participatifs, dépourvus de toute capacité d'élaborer le moindre projet. En fait, ne seraient-ils pas là que pour retarder encore plus la mise en œuvre des quelques projets envisagés par ces associations ? C'est ce que je constate à Très-Cloîtres, à l'ODTI, où depuis 2008 nos projets de réappropriation de l'espace public Edmond Arnaud «concedé» sans vergogne par les autorités étatiques et municipales aux dealers et aux «malfaisants», ont été sans cesse repoussés par l'ancienne majorité, et négligés aussi par la nouvelle. Jusqu'ici, pour nous empêcher de faire, les autorités jouaient sur le refus d'autorisation, la réduction des crédits, le décalage dans le temps des versements de subvention, sans parler de toutes les routines bureaucratiques dont ces administrations ont le secret, etc. Désormais, ces autorités ajoutent une corde plus subtile à leur arc : elles accordent une légitimité «citoyenne» discutable à des comités Théodule d'une grande incompétence technique qui auront le pouvoir de faire traîner les choses en longueur jusqu'à épuisement de l'énergie de celles et ceux qui travaillent au bien commun.

Au quotidien, il y a une manière tout aussi efficace qu'une kalachnikov pour mettre fin à la dynamique de vie dans nos régions urbaines, une bonne pratique bureaucratique téléguidée, fardée de bonne conscience participative relayée par des médias conciliants. Ça prend un peu plus de temps, mais on y arrive assez sûrement ! »

**Edith BOLF**

**Membre du C2D, au titre de 2ème Vice –Présidente du CESER Rhône-Alpes, depuis : 2013**

**Implication dans l'instance (participation au Bureau, commissions et/ou groupes de travail, ...) :**

- **Plénières du C2D**

**Témoignage issu de la Rencontre des Conseils de développement d'Auvergne et Rhône-Alpes, le 5 novembre 2015, et la table ronde « La diversité des Conseils de Développement au sein de la grande région : comment coopérer malgré nos différences ? »**

*« Quels liens entre CESER et Conseils de Développement ?*

*Le travail en réseau de toutes les instances de la société civile organisée apparaît aller dans le bon sens, et d'ailleurs début juillet 2014, le CESER Rhône Alpes avait lui-même organisé une rencontre de tous les CLD et C2D Rhônalpins, initiative qui avait connu un réel succès. La conclusion de cette journée de travail portait sur la volonté de développer de part et d'autre, CESER et conseils de développement, des liens plus continus, plus étroits, et plus opérationnels.*

*Un besoin de coordination s'était exprimé, qui restait à définir et à organiser.*

*Dès le début de la mandature actuelle, fin 2013, la nouvelle équipe du CESER a intégré la problématique territoriale dans son organisation de travail, en nommant 3 vice-présidents délégués aux territoires, dont la mission principale a été, dans un premier temps, d'initier un contact étroit avec les conseils de développement. A ces 3 vice-présidents, se rajoutent les 1er et 2ème Vice-présidents délégués auprès des deux gros conseils de développement de la Région, respectivement Lyon et Grenoble, ce qui fait au total 5 vice-présidents en lien avec les représentants de la société civile organisée sur le territoire régional.*

*Après 2 ans de fonctionnement, nous avons identifié des enjeux communs :*

- *La place de la société civile dans le débat citoyen, un rôle en tant que relais entre les élus et les citoyens (comme l'a dit Marie-Christine SIMIAND dans son propos d'ouverture : « nous avons un combat à mener »), et sur ce point ce combat est commun, et nous devons le mener « la main dans la main »*
- *La mise en place de l'articulation des relations de travail entre CLD, C2D et CESER, et comment faire vivre ces relations dans le temps. Ce 2ème enjeu est également commun, et son traitement doit l'être aussi afin d'en assurer réussite et pérennité.*

*Le CESER est actuellement en phase de fusion avec l'Auvergne, ce qui mobilise considérablement nos énergies à quelques semaines de l'échéance.*

*Nous nous acheminons sur une fusion des membres des 2 assemblées, pour une période transitoire dont la durée n'est pas encore certaine, mais pourrait se situer autour de 2 ans, avant un renouvellement pour une nouvelle mandature, pour un nombre de sièges encore inconnu.*

*Ce qui est certain, c'est que dans le cadre de la réforme territoriale régionale, le devenir des CESER n'a pas été traité avec attention ni même avec sérieux. Dans un premier temps, aucun texte ni aucune mesure ne nous concernait, et ce n'est qu'après plusieurs interpellations que des informations ont été émises par le ministère compétent, le ministère de l'intérieur. Et ces informations ne sont pas encore certaines, ni stabilisées. Ceci pour insister sur le peu d'importance accordée par les pouvoirs publics aux structures de représentation de la société civile organisée.*

*Vous comprendrez donc qu'aujourd'hui, je ne peux faire état d'engagements de la future assemblée qui sera effective dès janvier prochain, pour une période transitoire. Cependant, je peux affirmer que les pistes de travail actuellement en cours d'étude de part et d'autre (Auvergne et Rhône Alpes) font toute une part importante au suivi des territoires, et tous les territoires, au moment de la montée du phénomène de métropolisation de certaines zones urbaines. Le maillage territorial ne pourra se faire qu'au travers des conseils de développement, en partenariat avec le CESER. Et sur ce point, si nous ne partons pas de zéro, tout reste à construire ensemble.*



**Henri BIRON**

**Membre du C2D, au titre de : FRAPNA de 2001 à 2012 puis en tant que Personne Qualifiée**

**Implication dans l'instance (participation au Bureau, commissions et/ou groupes de travail, ...) :**

- **Membre du Bureau 2010**
  - Commission Cultures Solidarité et Démocratie**
  - Commission Aménagement Temps et Mobilité sur certaines thématiques**
  - Pilote du groupe de travail Risques naturels et industriels**
  - Co-Président du Groupe de travail « Métro Verte »**
  - Participation aux groupes de travail Evaluation du C2D**
  - Participation aux Rencontres Métropolitaines et à la Rencontre Régionale**

*« J'étais au C2D depuis sa création avec premier mandat au sein du Collège Association, en tant que représentant de la FRAPNA Isère.*

*J'en retire d'emblée la grande diversité de représentation de la société civile organisée et la forte volonté de faire ensemble, de co-construire en dépassant les clivages pour donner du sens à l'intérêt général*

*C'est cette ambiance d'écoute de chacun, de construction de points de vue communs et de propositions partagées que j'ai trouvé sur chaque saisine qui m'a attaché au C2D.*

*Oui au C2D je me suis toujours senti bien, à l'aise, au travail. Avec envie de venir, de retrouver les autres différents mais aussi avec la richesse, la capacité, de ces différences à bâtir du COMMUN, du consensus comme l'on dit ! Non dans l'affrontement mais dans la confrontation pour aboutir à l'acceptable le plus positif possible.*

*Mon second mandat a été pour moi le plus riche, productif, ouvert... je change de statut devenant personne qualifiée désignée par le Président de la Métro (personne qualifiée Nature, Environnement, Développement durable). Puis également appelé au Bureau du C2D. Je suis en charge de la saisine sur les Risques naturels, risques industriels : quelle démarche citoyenne. Environ un an de constats d'échanges de co-productions avec les mairies (élus et cadres), Universités, Education Nationale, entreprises et syndicats. Au bout du compte un document au service des Maires de la Métro, de la Métro et de ses personnels.*

*Et lancé le travail « Métro Verte » (biodiversité en ville et trame Verte/bleue où je co-préside avec Eric Grasset l'atelier mis en place avec 6 élus et 6 membres du c2D). Nous réalisons un travail remarquable avec le service Environnement en allant sur le terrain à la rencontre des communes différentes dans leurs approches et concrétisations d'actions exemplaires sur le sujet. Nous faisons un voyage sur le sujet dans le Nord pour voir ailleurs et revenir avec des exemples remarquables. Par la suite nous avons construit un texte projet/propositions pour la délibération du Conseil de la Métro sur des engagements forts pour la trame Verte et Bleue de notre territoire... »*



## Jacques CHARVET

**Membre du Conseil de développement du Pays Voironnais, au titre de représentant du territoire voisin, depuis : 2012**

**Implication dans l'instance (participation au Bureau, commissions et/ou groupes de travail, ...) :**

- **Plénières**

*Les réunions du Conseil de développement ont le mérite de donner réellement la parole à tous. Parfois certains en abusent un peu pour le temps qu'ils se donnent.*

*La qualité des interventions est souvent de qualité ; je précise cependant :*

- 1) Pratiquement tous les intervenants ne s'approprient pas suffisamment la liberté qui doit être la leur dans le C2D*
- 2) Tous les intervenants ont tendance à trop se placer sous "l'autorité" des élus*
- 3) Peut-être faudrait-il pour le prochain conseil sélectionner les thèmes jugés les plus importants et ne pas en sortir*
- 4) Très certainement faudrait-il mieux faire connaître l'action du C2D à tous les citoyens de la Metro. Pour éviter des coûts supplémentaires le C2D devrait pouvoir être accueilli dans les divers supports qui existent sans réticence de quiconque.*

## Jacques JULLIARD

**Membre du C2D, au titre des associations : LA PASSION DU BOIS depuis : 2010**

**Implication dans l'instance (participation au Bureau, commissions et/ou groupes de travail, ...) : le plan climat de l'agglo, le numérique, l'innovation et emploi. Et ponctuellement la mobilité.**

*Trouver ci-joint mon témoignage concernant ma participation au C2D :*

*Tout d'abord, à titre purement personnel, je trouve que le C2D est un excellent laboratoire d'idées. Think-tank comme disent les anglo-saxons qui le pratique bien !*

*Je résume mon expérience, ma vision, de la façon suivante : avec des points forts et des points faibles.*

*Pour ma part, ayant participé à plusieurs groupes à concurrence de mes disponibilités d'agenda, concernant notamment le plan climat de l'agglo, le numérique, l'innovation et emploi. Et ponctuellement la mobilité. Je reste un peu frustré du manque d'aboutissements des recommandations.*

*Points forts : Apport pluridisciplinaires par des compétences croisées, richesses des sujets traités et des préconisations. Les échanges et les idées innovantes ne manquent pas et devraient être consolidés par des plans d'actions, des objectifs mieux ciblés, avec une vision pragmatique des attendus, voir chiffrer économiquement. Simulations et extrapolations peut-être difficile à faire !*

*Un grand bravo pour la préparation et l'organisation des rencontres et réunions, tout à fait exemplaires.*

## Jacques PAGES

### Membre du C2D, au titre d'Invité

#### Implication dans l'instance (participation au Bureau, commissions et/ou groupes de travail, ...) : Plénières

*« J'ai siégé au C2D au titre de la Fédération des retraités de la fonction publique, j'ai pris mes fonctions à mi-mandat du C2D suite au décès de Y. EVENO.*

*J'ai assisté aux 2/3 des assemblées plénières. Les sujets traités m'ont intéressé mais n'avaient pas trait aux problèmes du troisième âge qui ne sont d'ailleurs pas de la compétence pour l'essentiel de la METRO et donc du C2D. Je n'ai participé à aucun vote étant dans la catégorie « invité ».*

*En conséquence de quoi je m'interroge sur notre présence dans cette instance sauf si on y traite des problèmes tel que les déplacements, le logement par exemple. »*

## Damien MICHAUD

### Membre du C2D, au titre de : Jeune chambre économique depuis : 2005 (suppléant) et 2006 (titulaire)

#### Implication dans l'instance (participation au Bureau, commissions et/ou groupes de travail, ...) :

- Commissions économie et entreprise (J Vanoye),
- Logement-mobilité (M Vuailat),
- Aménagement, temps, mobilité (L Gwiazdzinski) ;
- Ateliers du chrono-aménagement (avec AURG)

#### **« Positif :**

*Rencontre de gens différents, contacts avec des partenaires éventuels des projets associatifs, échanges stimulants, convivialité... lors des buffets*

*Présentations des politiques et des enjeux de l'agglomération par des spécialistes : éclairage éclairant !*

*Thèmes approfondis sur plusieurs séances de travail*

*Foisonnement de thèmes de réflexion : stimulant*

#### **Négatif :**

*Profil des participants trop homogène : guère de représentants de jeunes actifs ou du secteur privé*

*Tendance à masquer les divergences (transports !) sous un consensus de façade : or grandes divergences sur les zones 30, l'urbanisme en impasses, les politiques punitives à l'égard de la voiture. Sentiment d'un conflit de générations, entre ceux dont la vie est ordonnée, réglée, équilibrée, et les jeunes actifs dont l'emploi (et les couples) sont éclatés sur des sites multiples et qui ne peuvent se loger dans les quartiers bien desservis...*

*Foisonnement de thèmes de réflexion : éparpillement, sentiment d'être rapidement largué quand on peine à tenir le rythme*

*Globalement : bonne descente d'informations ; une remontée moins convaincante. »*



**Jean Luc GIRARDET**

**Membre du C2D, au titre de : La Banque Alimentaire 38 (suppléant), depuis : 2009**

**Implication dans l'instance (participation au Bureau, commissions et/ou groupes de travail, ...) :** -

- **Commission Aménagement, Temps et Mobilité**

*« Je pense que l'intérêt d'une participation au C2D est directement proportionnel à l'investissement qu'on veut bien y mettre. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle je suis embarrassé pour apporter un témoignage –à la dernière minute !- car je suis bien conscient que je ne me suis personnellement jamais impliqué au niveau nécessaire.*

*Ce constat tient au fait que les sujets traités demandent très fréquemment une compétence relativement pointue. Mes 7 ans de cette expérience me rendent donc un peu pessimiste : la composition du C2D finissant représentait certainement assez bien ce qu'on appelle fréquemment la société civile. Mais l'engagement "associatif" des membres du C2D fait qu'à l'exception de certains (que j'ai admirés de ce point de vue !), j'ai eu l'impression que nous suivions les débats avec intérêt mais avec une implication insuffisante, en quelque sorte en "touristes". Ce constat est conforté par l'irrégularité de la participation des représentants de certains collèges mais il est un peu moins négatif pour ce qui concerne la commission.*

*On peut toujours espérer que la participation de "citoyens-volontaires", éventuellement moins occupés par ailleurs, apportera une solution? Je fais le vœu qu'ainsi les élus métropolitains ressentiront que ceux d'entre nous qui ont fait vivre ce C2D seront réellement soutenus par l'ensemble des membres du C2D, avec le soutien inestimable des chargé(e)s de mission. »*



**Michèle RAGACHE**

**Membre du C2D, au titre de : Association de Consommateurs, depuis : 2008**

**Implication dans l'instance (participation au Bureau, commissions et/ou groupes de travail, ...) :**

- **Commission Aménagement Temps et Mobilité**

*« J'ai beaucoup apprécié le travail réalisé sur les déplacements (comment les réduire, les horaires de déplacement pour les entreprises, les transports en commun, le projet câble, la politique cycliste ...) et le travail réalisé sur l'environnement urbain et comment améliorer l'esthétique et la qualité de notre environnement quotidien.*

*J'ai participé aussi à nombre de séances hors C2D (plusieurs à la DDT, au CRDP, rue Voltaire etc.). Ceci permettait un travail de groupe avec d'autres interlocuteurs, qui aboutissait à des propositions concrètes. »*

*Mais quelle a été la proportion de mises en œuvre des propositions ? »*



**Marie Christine SIMIAND**

**Membre du C2D, au titre de : LAHGGLO, depuis 2001**

**Implication dans l'instance (participation au Bureau, commissions et/ou groupes de travail, ...) :**

- **Commission Cultures Solidarité et Démocratie et Commission Innovation Emploi sur certaines thématiques**
- **Membre du Bureau 2010**
- **Participation aux groupes de travail Genre, Jeunesse, Charte de la participation...**
- **Participation aux Rencontres Métropolitaines et à la Rencontre Régionale**
- **Représentante du C2D à la Coordination nationale des Conseils de développement**
- **Participation aux Rencontres Nationales des CD**
- **Participation à l'évaluation et aux propositions de renouvellement du C2D**
- ...

*« Annoncé par des Etats Généraux en Juin 2000, le Conseil de Développement a attendu Septembre 2001 pour un vrai lancement et novembre 2001 pour une première plénière. Entre temps, le "groupe des 300", un panel représentatif dont l'effectif a progressivement fondu, a phosphoré pendant quelques mois sur sa vision de Grenoble en 2020, accompagné par Philippe Mallein. Rien n'a filtré avant la communication de leur rapport final dont la couverture montrait un morceau de ville au-dessus de laquelle passait un transport par câble...*

*Pour Didier Migaud, président de l'agglomération, les objectifs du Conseil de Développement, organe de consultation et d'avis, était la prospective et la préparation du projet d'agglomération. Interviewée par Vincent Paulus en juillet 2001, en tant que présidente de l'UAHQ (Union des Associations d'Habitants des Quartiers de l'Agglomération) née en 1999 et qui allait prendre le nom plus prononçable de LAHGGLO (Les Associations d'Habitants du Grand Grenoble Lien et Ouverture) je reprendrai quelques extraits de mes propos. " Ce conseil peut être une avancée capitale et originale vers la démocratie et nous sommes décidés à nous y engager pleinement". Engagement tenu. "Mais les élus de la Métro n'auront bien sûr aucune obligation de suivre ces avis" : toujours aussi vrai. "Le président doit être une personne de consensus ayant la confiance du président et des compétences d'animation" Je persiste. Il devra avoir les moyens d'éditer des documents d'information" : exact et ce fut le cas mais j'aurais dû préciser "et de les diffuser largement". "Il aura besoin non d'une secrétaire mais d'un animateur". Je confirme et deux c'est autrement mieux et à plus forte raison quand le territoire s'agrandit et prend de nouvelles compétences.*

*Et en 2016, allons-nous" vivre une avancée capitale vers plus de démocratie" ? Ces derniers mois ne me donnent pas cette impression. Pourvu que je me trompe!!!*

### **Quelques recommandations pour les prochains membres du Conseil de Développement :**

- \* Relever le défi de se maintenir dans l'équilibre instable de "l'indépendance dialoguante" en évitant les deux écueils que sont l'inféodation et la rébellion permanente.*
- \* Réfléchir de manière ouverte sur le territoire métropolitain. Etre en lien et à l'écoute.*
- \* Constituer un réseau implanté sur l'ensemble du territoire et solliciter les remontées de ce réseau (sujet de saisine, contributions aux saisines, avis sur le texte finalisé...)*
- \* Construire avec un esprit d'innovation*
- \* Veiller à la mise en cohérence des réflexions menées dans les différents secteurs de la Métropole*
- \* Etre vigilants sur les réponses données par les élus et les services aux avis et propositions*
- \* Tenter d'être visible dans les médias, sur les sites des partenaires et composantes du C2D*
- \* Etre visibles dans les communes : faire réaliser par des jeunes en bac pro un modèle de panneau d'informations intercommunales pour les mairies. On pourrait même lancer un concours. Avoir une rubrique dans les journaux communaux, les sites communaux.*
- \* S'intéresser à l'idée de solliciter toutes les bibliothèques de la Métropole pour y installer un rayonnage dédié à la métropole, lieu ressource, voire lieu de rendez-vous pour débattre de sujets métropolitains.*
- \* Elargir son horizon et mutualiser en renforçant les liens au niveau Région Urbaine Grenobloise, Grande Région et Coordination Nationale des Conseils de Développement*
- \* Etre prêt à aider les conseils de développement qui se mettront en place suite à l'article 88 de la loi NOTRe qui renforce la place des Conseils de développement et en crée de nouveaux dans les intercommunalités à partir de 20000 habitants*
- \* Etre prêt à contribuer aux schémas régionaux d'aménagement en partageant la réflexion avec les conseils de développement de la Grande Région.*
- \* Profiter de la richesse des échanges et des liens d'amitiés qui se tissent. »*